

reproche au gouvernement du jour qui n'avait aucun moyen de se soustraire à cette obligation.

Il était entendu que si ces dépenses considérables étaient faites dans les Provinces maritimes et pour la Colombie-Anglaise et l'Ouest d'autres sommes considérables seraient dépensées dans les deux anciennes provinces et de \$40,000,000 à \$50,000,000 ont été employés à creuser les canaux et à améliorer nos routes navigables. L'ensemble de ces quatre items: \$109,000,000 des dettes des provinces, \$62,000,000 pour la construction du chemin de fer du Pacifique-Canadien, \$50,000,000 pour la construction de l'Intercolonial, \$40,000,000 ou \$50,000,000 pour les canaux dans Ontario et Québec, représente jusqu'au dernier sou, la dette de l'Etat, au moment où les libéraux ont pris le pouvoir, et chaque dollar de cette somme a été dépensé en exécution des obligations contractées lors de la Confédération. Durant toutes les années qu'ils ont été au pouvoir les conservateurs n'ont pas endetté le pays d'un seul dollar. Ils ont administré, ils ont construit des bureaux de poste, des quais, des ports, des édifices publics, ont acheté et payé les territoires du Nord-Ouest les superbes monuments législatifs que nous avons ici, et tout cela a été payé et le chiffre de la dette n'a jamais dépassé celui des obligations léguées par l'Acte de la Confédération.

Les libéraux sont arrivés aux affaires en 1896 et ont augmenté la dette de l'Etat de \$80,000,000 et qu'ont-ils à montrer pour représenter cette dette? Un chemin de fer en cours de construction, mais aucune grande entreprise terminée.

D'ailleurs, je n'ai pas à défendre les conservateurs de l'ancien régime qui ne reviendront plus et il est inutile de prolonger la discussion sur des questions qui sont passées dans le domaine de l'histoire; si les deux honorables députés de la droite qui ont parlé avec tant d'éloquence s'étaient appliqués à discuter les questions du jour, cela aurait mieux valu pour eux et pour nous, et ils auraient employé le temps plus utilement.

Ce n'est pas le seul point sur lequel leur comptabilité soit en défaut. A vrai dire, dans tous les débats sur les finances du pays, j'ai pu constater que toute la comptabilité du gouvernement, dans tous les départements, à Ottawa et ailleurs est défectueuse et de nature à induire en erreur. Plus cette question est étudiée, plus ce vice apparaît clairement.

Si le système en vogue avait été spécialement imaginé pour tromper le public, on aurait difficilement pu trouver mieux. Dans tout système de comptabilité approprié, on a des reçus ou des pièces justificatives, pour expliquer chaque item de dépense; les sociétés de secours mutuels, les compagnies à fonds social, les syndicats scolaires, les municipalités de villes ou de villages, se montrent inflexibles sur ce point.

M. CHISHOLM.

On exige invariablement que tout soit clairement établi, non seulement pour les inspecteurs mais pour le public lui-même. Cependant, dans la première institution du pays, dans les bureaux de l'administration publique à Ottawa où les comptables grossièrement retribués sont en si grand nombre que l'on prétend qu'ils se heurtent les uns aux autres, on ne permet pas aux députés conservateurs, qui sont en réalité les censeurs du public, d'examiner les pièces justificatives, les factures ou les reçus.

Les libéraux semblent être traités tout différemment dans ces mêmes bureaux. On leur permet d'entrer dans les bureaux et d'y prendre tout ce qu'il leur plaît, car dans Huron-est, pendant la dernière élection, M. Blair, un avocat libéral de Goderich a pu exhiber et lire en ma présence des documents originaux qu'il disait provenir des liasses des départements à Ottawa. J'aimerais à savoir pourquoi on n'accorde pas les mêmes privilèges aux députés conservateurs. Il est parfaitement connu que les députés conservateurs, qui sont les censeurs naturels du Gouvernement, n'ont pas l'avantage d'aller dans les départements et d'examiner ces pièces, et encore moins de s'en emparer pour aller les exhiber dans quelques campagnes éloignées pour en imposer aux électeurs et contredire leurs adversaires qui n'ont pas eu les mêmes avantages et ne sont pas en état de démontrer la fausseté des prétentions de ces libéraux.

Je voudrais savoir pourquoi on favorise ainsi injustement les libéraux. Pourquoi ce manque de courage et cette absence absolue de "fair play" britannique? Pourquoi cet ostracisme des conservateurs et ces procédures "ex-parte". A-t-on quelque chose à cacher? Je suis porté à le croire. On entend dire un peu partout que si la vérité, toute la vérité, était connue concernant la comptabilité dans les départements publics, et sur les opérations qui s'y font et qui doivent être consignées dans les archives et les dossiers de ces départements, on verrait bien vite ces politiciens éhontés qui colportent des documents officiels dans leur poche, renoncer à ce rôle pour aller cacher leur honte. Cet état de choses ne dure pas depuis très longtemps, et il est facile de fixer approximativement la date de son introduction dans les bureaux publics.

Il y a à peine deux ou trois ans qu'un de nos ministres les mieux doués au point de vue de la largeur d'esprit et du sens de la justice se trouvait forcé d'admettre que la tenue des livres de son département était tellement embrouillée qu'il devenait de nécessité absolue de nommer des comptables experts pour faire disparaître les difficultés où l'on se débattait.

Il semble, toutefois, que cette confusion était tellement grande et que les erreurs étaient multipliées à tel point qu'on ne pouvait trouver de comptables canadiens